ETUDE DE CAS

Un contrat de performance environnementale

Le 25 juin 2025, le Conseil départemental de l'Indre-et-Loire (CD 37) a confié le tout premier Contrat de Performance Environnementale (CPEnv) de France à notre groupement composé de ENGIE, ADEV Environnement, Agence Caraty & Poupart-Lafarge – Architectes Associés, Sevaia, Sogea Centre, Scoping et Hervé Thermique.

Au sein de ce groupement, ADEV Environnement intervient comme bureau d'études biodiversité, en charge du pilotage complet du volet biodiversité : de la phase de diagnostic initial jusqu'au suivi des actions dans la durée.

Le contexte du projet

Ce contrat innovant de 8,5 ans marque une avancée majeure dans la manière d'aborder la rénovation énergétique et la gestion du patrimoine bâti public. Portant sur 68 bâtiments départementaux, représentant 86 000 m², le CPEnv va au-delà des contrats de performance énergétique classiques en intégrant, de façon formelle et contractuelle, la biodiversité et la gestion durable de l'eau, aux côtés de la performance énergétique et de la décarbonation.

Par son ambition et son périmètre, ce projet fait figure de référence national, ouvrant la voie à de nouveaux modèles de transition écologique pour les collectivités territoriales.

Notre rôle

Membre de l'écosystème RSK France, ADEV Environnement est spécialisé dans l'accompagnement des projets de rénovation et d'aménagement pour réduire leur impact sur la biodiversité et les milieux naturels, en particulier dans des contextes de bâti existant. Notre approche s'appuie sur une expertise approfondie des milieux naturels, aquatiques et paysagers.

Dans le cadre de ce CPEnv pionnier, notre mission consiste à :
- Caractériser précisément les enjeux écologiques propres à chaque site ;
- Concevoir des actions adaptées, efficaces et s'inscrivant dans une dynamique d'économie circulaire ;
- Structurer un dispositif de suivi permettant d'inscrire la biodiversité dans une logique de performance environnementale mesurable à long terme.

Les défis

Ce projet novateur pose plusieurs défis majeurs, à la fois techniques, écologiques et méthodologiques :

1. **Intégrer la biodiversité dans un contrat historiquement centré sur l'énergie**
   Il s'agit de l'un des tout premiers contrats à traduire la biodiversité en engagements concrets et suivis, au même titre que l'énergie ou l'eau.
2. **Intervenir sur un patrimoine bâti vaste et hétérogène**
   Les 68 sites présentent des contextes écologiques très variés, rendant toute approche standardisée inadaptée.
3. **Composer avec l'absence d'état écologique initial homogène**
   Du au manque de données préexistantes concernant la biodiversité, il a fallu établir un état de référence fiable.
4. **Mesurer la performance biodiversité dans le temps**
   Les dynamiques écologiques s'inscrivent sur des temporalités longues, difficiles à concilier avec des cadres contractuels.
5. **Garantir l'efficacité réelle des actions mises en œuvre**

Nos solutions

ADEV Environnement s'appuie sur une démarche scientifique rigoureuse, basée sur le label écogénius et spécifiquement adaptée aux contraintes du bâti existant.

Une approche fondée sur le diagnostic avec :
- Audits écologiques et inventaires faune-flore ;
- Inspections des bâtiments (façades, combles, caves) ;
- Cartographie SIG et analyses réglementaires.

Application de la séquence ERC :
- Eviter les atteintes à l'environnement, en identifiant les enjeux écologiques et en orientant les choix techniques et les actions vers les solutions les moins impactantes ;
- Réduire les impacts par l'adaptation des interventions, des périodes de travaux ou des dispositifs mis en œuvre ;
- Compenser l'impact résiduel par des actions spécifiquement conçues pour répondre aux enjeux de chaque site.

Pour plus d'informations : www.rskgroup.fr
Email : commercial@rskgroup.fr